



Réunion publique

Quartier Centre

JEUDI 15 JUIN 2023

PRESENTS :

| | |
|---|---|
| <p>L'élu thématique :</p> <p>Fabien BENOIT (démocratie participative et citoyenneté, enseignement secondaire, numérique)</p> | <p>Les Conseillers de quartier :</p> <p>Caroline BRUNOT, Michel DEFAYE, Vanessa DETRE, Michel FARAH, Lucien GIBIAT, Bernard LAURET, Camille OLIVIER, Damien RENAULT</p> |
| <p>Les élus référents de quartier :</p> <p>Aurélia GIRARD (transition écologique)</p> <p>Lorenzo SCAGLIOSO (partenariat avec l'Enseignement supérieur)</p> | <p>Les élus invités :</p> <p>Jean-Marc BOCCARA (animation, actions commémoratives), Sylvain DROUVILLÉ (enfance, éducation), Chanbo GUEGAN-ROS (activités périscolaires), Chantal LEHOUT-POSMANTIER (animation des seniors), Marie-Hélène MAGNE (développement durable et écologie urbaine), Joël MAZURE (commerces de proximité), Pierre MIROUDOT (économie & emploi), Pascal TURANO (sécurité, domaine public, affaires réglementaires, stationnement et voirie habitat social), Michel VAN DEN AKKER (solidarités, dépendance et CCAS)</p> |

Services municipaux : Céline KHIARI, Marie BREANT

Nombre de participants élus et citoyens : 70



ORDRE DU JOUR

- **Accueil / introduction de l'équipe municipale**
- **Les projets Budget Participatif**
- **Les questions/réponses aux élus**

Fabien BENOIT présente l'ordre du jour et décrit le nouveau format des réunions publiques : l'espace dédié aux projets du Budget Participatif.

Il rappelle qu'il s'agit d'une démarche volontariste.

Il rappelle les différentes étapes (recevabilité et faisabilité), l'existence de la plateforme numérique pour découvrir les informations, les ateliers de rue.

Il invite les habitants à prendre connaissance des projets après avoir expliqué que les questions et les sujets seront récoltés via un document à compléter.

Il présente le conseil de quartier et sollicite certains d'entre eux pour présenter les projets BP qui leur tiennent à cœur.

Guillaume HARRY prend la parole : les Conseillers de quartier ont déposé un projet pour l'embellissement des plots devant l'école, il y avait également l'idée de remettre à l'heure l'horloge dans l'école, un autre sur la nature chez soi.

Fabien BENOIT rappelle que les projets des conseils de quartier sont matérialisés par des macarons rouges.

QUESTIONS/REPONSES :

QUESTION 1, A. BREANT : Des manquements sont constatés concernant les déplacements dans l'espace public et pour améliorer le confort de vie. Il y a des manquements de trois types : 1, individuel, exemple, celui qui laisse sa portière de voiture ouverte, 2. le manquement collectif comme les bacs de poubelles des copropriétés qui les sortent de plus en plus tôt et les laissent dehors de plus en plus tard. Il y a aussi un problème de végétation, je citerai un arbre qui jouxte la synagogue, si vous ne faites pas attention et puis après il y a un manquement administratif, je ne doute pas cependant que la municipalité fasse beaucoup. Je prends un exemple qui me tient à cœur, c'est les bandes d'éveil et de vigilance. Elles sont mal placées. Au carrefour de la rue de Conflans et la rue des Bordeaux, la bande d'éveil est mal placée. Il y a des poteaux. Il faut que je me faufile entre le potelet et la barrière. Je ne sais pas qui est chargé à la bonne application de la norme. Si on améliore un peu ces manquements, on améliorera le confort de vie. La tranche d'âge des 75 ans et plus représente 10% de la population. En 2050, cela représentera plus que 2 fois plus. Je souhaite du plaisir aux quinquagénaires.



P. TURANO : Vous avez raison. On doit toujours améliorer les carrefours et les cheminements. On a créé des aménagements qui sont aux normes et on est obligés de rajouter des potelets pour éviter que les voitures ne profitent de ces espaces pour se mettre à cheval. Rue de Conflans et la rue de Bordeaux, on les installe pour éviter les voitures et les deux roues. Les containers à ordures, c'est un vrai problème. On a des sociétés qui les rentrent et les sortent à n'importe quelle heure.

Il y a 3 ou 4 ans, une copropriété a été verbalisée car la société en charge ne respectait pas les horaires de sortie et d'entrée des copros. Il y a un gros travail à mettre en place. On espère que la brigade de salubrité sera active le plus rapidement possible.

QUESTION 2 : Le futur de la galerie commerçante.

J. MAZURE : cela fait 6 ans que je m'occupe du commerce et 6 ans que cette galerie est désertée. Elle appartient à un propriétaire privé. Il y a différents systèmes de copropriétés privées.

C'est le droit du propriétaire de ne pas vouloir exploiter ses locaux. C'est un propriétaire qui n'a pas besoin de revenus. Nous avons eu vent de projets pour réanimer cette galerie mais le problème, c'est que le propriétaire ne veut faire aucuns travaux.

P. TURANO : pour information, de grandes enseignes se sont manifestées. C'est environ 2 millions pour aménager et de l'ordre de 750 000 euros de loyer par an. Autant dire qu'il ne trouvera jamais et il s'en fiche.

J. MAZURE : Nous accompagnons les commerçants lorsqu'ils le souhaitent. Je pense notamment à *Paysan Vrac* rue de Paris ou au magasin de jeux rue du général Leclerc, également à *Thé mon biscuit* rue de Paris.

F. BENOIT : Nos commerces locaux se pérennisent si nous Charentonnais les faisons travailler. Un nouveau marché est en expérimentation le Vendredi soir de 15h à 20h sur le quartier Bercy. Les habitants ont un rôle direct pour faire vivre les commerçants locaux.

QUESTION 3 : L'activité commerciale est essentielle mais il faudrait que les commerçants ne s'approprient pas l'espace public. Un café a changé de gérant. Il s'approprie l'espace public et il n'y a personne pour lui dire qu'il faut laisser de la place pour laisser passer les gens, qui va lui faire entendre raison ?

P. TURANO : Les autorisations de terrasse sont soumises à conditions, ils doivent laisser passer un espace de 1m50 car la place est respectée. C'est de notre ressort de rappeler les règles. Nous délivrons les autorisations pour les terrasses



en vis-à-vis et on tolère un petit dépassement sous réserve qu'il n'y ait pas de nuisances. C'est un dépassement en longueur.

QUESTION 4 : Pour le marché du Centre, je constate que le mercredi devient de moins en moins attractif et de nombreux commerçants ne sont plus là. Qu'envisagez-vous de faire ?

J. MAZURE : Je suis d'accord avec vous. Il y a un chiffre d'affaire moins important. Il y a des intérêts économiques de part et d'autre. Il s'agit de la liberté de commerce et la ville n'a pas de pouvoir de coercition. Ce sont des éléments que nous ne maîtrisons pas.

QUESTION 5 : Le changement de l'éclairage public a entraîné une diminution de la visibilité dans nos rues. Nous verrons à l'expérience, l'hiver prochain quand il fera nuit tôt.

P. TURANO : Nous avons initié depuis plusieurs années le changement de l'éclairage énergétique. Effectivement, l'éclairage répond aux normes en vigueur. La modification avait commencé rue de Verdun. Il faut un petit peu de temps pour s'habituer. Cela n'a pas d'incidence sur la sécurité.

QUESTION 6 : Qu'en est-il de la pollution électromagnétique ?

MH. MAGNE : Un site répertorie toutes les antennes existantes en France, *Cartoradio.fr*. Nous sommes sur un niveau 100 fois inférieur aux normes européennes.

QUESTION 7 : Pourquoi ne pas avoir prévenu l'architecte pour la transformation de la place Aristide Briand ?

MH. MAGNE : Nous concrétisons notre engagement en végétalisant davantage les places et espaces publics conformément à notre programme de mandature. Nous sommes en période de réchauffement climatique. Le parti pris de la ville est de végétaliser ce qui peut l'être et de déminéraliser ce qui peut l'être. La végétalisation basse permet d'apporter de la fraîcheur à l'air ambiant.

34 arbres seront plantés à l'automne. Les bancs seront également complétés pour en faire un îlot plus frais qu'il ne l'est actuellement. Une réflexion est en cours avenue Jean Jaurès. Une partie de cet axe a été amélioré. Il y a actuellement un projet pour poursuivre l'aménagement de cette rue. La partie trottoir pourrait être élargie.



QUESTION 8 : Afin de protéger les arbres actuels, pouvez-vous supprimer la résine béton à leurs pieds qui les empêchent de vivre et finit par les tuer.

MH. MAGNE : En ce qui concerne la résine, on l'enlève là où c'est possible. On a tendance à libérer les pieds d'arbres.

QUESTION 9 : Il s'agit de la foire du trône, le circuit a été imposé au 31 rue Camille Mouquet. Cela génère de la pollution sonore et de gaz. Peut-on à l'avenir faire passer les voitures sur un autre axe ?

P. TURANO : Il faut recontextualiser le dispositif que nous avons mis en place pour la Foire du trône. L'année dernière, nous avons eu des pics de fréquentation à plus de 100 000 usagers. C'était catastrophique. Nous avons mis en place ce dispositif sécurisé pour préserver les rues de la ville qui étaient victimes d'embouteillages géants et de stationnements anarchiques. On l'a mis en place avec les moyens que nous avons. On a déployé nos policiers municipaux samedi et dimanche. Cela a un coût très significatif pour la commune. On est à 60 000 euros rien que pour la Foire du trône. Rue Camille Mouquet, vous êtes à proximité du bois mais quand il fait beau, il y a des événements qui peuvent déranger.

QUESTION 10 : Habitant rue du général Leclerc, est-il possible d'installer des dos d'âne ? Par ailleurs, le trottoir est en mauvais état. Il y a régulièrement eu des travaux. Les trottoirs n'ont jamais été refait. Quand vous marchez, vous êtes de travers.

P. TURANO : Malheureusement, quand les concessionnaires font des travaux, il faut attendre pour refaire les trottoirs.

QUESTION 11 : Sur le quartier Bobillot, l'installation de l'ascenseur. Pourquoi ne pas installer des détecteurs de mouvements dans les cages d'escalier à Bobillot et diminuer les clefs d'accès au local poubelle ?

P. TURANO : Demain matin, je rencontre la directrice territoriale de Valophis sur place à Bobillot pour s'imprégner de tout ce que l'on connaît comme signalement. Il faut savoir qu'aujourd'hui les éclairages sont des lampes à LED qui consomment peu. Toutes les cages d'escalier sont aujourd'hui équipées de vidéo-surveillance. Aujourd'hui, c'est une résidence qui est calme. Il ne s'y passe pas grand-chose.



QUESTION 12 : Sur le projet de Fablab, espace commun partagé : avez-vous identifié des locaux disponibles ?

Il y a effectivement des demandes pour des espaces de coworking. Simplement à Charenton, on a un problème majeur, c'est le foncier. Pour le télétravail, il faut que les locaux soient attractifs. Jusqu'à maintenant, tous les locaux visités ne le sont pas.

